

DIRECTION AMENAGEMENT  
URBANISME ENVIRONNEMENT  
ALC/FL

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

### OBJET : Le Gaillec - déclassement d'un chemin

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la parcelle AS45, 30 rue du Moulin du Gaillec, demande à échanger une partie de son terrain avec une partie du chemin communal jouxtant sa propriété.

Cette proposition d'échange avait été acceptée par le Conseil Municipal en février 1978, mais aucune suite n'y a été donnée.

Il a été proposé de régulariser ce dossier. Le chemin étant classé dans le domaine public, une enquête de déclassement de l'ensemble du chemin était nécessaire.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 4 juillet 2007 a autorisé le lancement de l'enquête publique de déclassement.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 août au 6 septembre 2007. Aucune observation défavorable n'ayant été formulée pendant l'enquête, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le déclassement de la totalité du chemin.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le déclassement du chemin.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- DECIDE du déclassement de la totalité du chemin figurant au plan annexé à la présente ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ